

hier matin de Saint-Sébastien, ont essayé de prendre le mont Amézaga, d'autres partis de Passages, se dirigeaient en même temps sur Esquirel.

Ce retour offensif a été repoussé victorieusement et l'ennemi a laissé entre nous maints prisonniers.

Notre artillerie de San Marcos a contribué efficacement à ce nouveau succès.

Nous canons Withworth sont décidément supérieurs comme portée et justesse à ceux de Krupp perfectionnés par Placencia.

Quelques compagnies de la garnison d'Iruun sont venues hier soir renforcer celles de St-Sébastien.

Avant de quitter Villafranca le jour de l'inauguration du chemin de fer carliste, le roi a voulu le laisser un témoignage de sa reconnaissance pour un de ses enfants. D'après ses desirs, une des rues du nouveau quartier en construction portera le nom de F. Andros Urdaneta, qui contribua si puissamment à la conquête des îles Philippines.

Castella, 29 mai, à 4 h. 25 soir.

La mort de l'airal Bascartoir et la retraite plus que précipitée de la flotte alphonstine n'ayant pas permis à nos ennemis de bombarder nos villes ouvertes et sans défense de la côte, ils recommencent le bombardement sauvage d'Artazu, Cirauqui, Villatuerta, etc. Si l'arrivée du général Gulasada ne met pas une fin à cette guerre d'extermination qui ruine tant d'habitants et détruit des centaines de maisons, le roi est décidé à user de représailles en faisant bombarder les riches propriétés de Saint-Sébastien, Bilbao, etc.

### BULLETIN ÉCONOMIQUE

**Société industrielle du nord de la France.** — Assemblée générale mensuelle du 25 mai. Présidence de M. Guespre-Tilly, vice-président. Le procès-verbal de la séance du 27 avril est lu et adopté.

**Correspondance.** Ministère de l'Agriculture. — Monsieur le ministre de l'Agriculture et du Commerce a écrit à M. le Président de la Société industrielle pour lui adresser réception des états de situation financière de la Société.

Le Ministère fédéral de la Société et termine sa lettre en disant qu'il a constaté avec satisfaction le résultat obtenu en grande partie grâce à la générosité de son Président. Sur la proposition de M. Guespre, président de la séance, l'Assemblée souligne cette dernière phrase par un nouveau vote de remerciement à l'adresse de M. Kuhlmann.

**Ministère des affaires étrangères.** — M. le Ministre des affaires étrangères a reçu l'expédition des programmes de prix ainsi que de la lettre explicative qui lui ont été adressés. Cet envoi avait rapport à la disposition attribuant des récompenses aux agents conulateurs qui, par des renseignements fournis à la Société contribuent à établir des relations commerciales nouvelles entre le Nord de la France et les pays étrangers.

M. le Ministre fait observer que s'il est possible aux conseils de répondre à toutes les demandes de renseignements commerciaux qui peuvent leur être faites, ils n'ont point à prendre l'initiative de ces communications et qu'il serait contraire à toutes les traditions de la Société de leur adresser des lettres qui ne leur sont pas destinées. La récompense des services qu'ils sont tenus de rendre à notre commerce et à notre industrie.

**Lettres diverses.** — M. Michel, de Paris, demande l'admission au concours d'un concurrent d'outre-mer. M. le Président a répondu par une lettre au comité du génie civil. M. Perret adresse une circulaire autobiographique sur un procédé de fumure insecticide. Renvoyé au comité des arts chimiques.

MM. Crépy fils et C<sup>e</sup> de Lille envoient une note sur un nouveau moyen d'alimenter plusieurs générations de fruits, inventé par un de leurs employés. Renvoyé au comité des arts mécaniques.

**Présentation de nouveaux membres.** — M. le Président communique à l'Assemblée les noms de trois candidats proposés pour le prochain scrutin.

**Œuvre des apprentis.** — Le comité d'utilité publique a adressé au conseil d'administration un rapport détaillé sur la question de l'œuvre des apprentis, qui a été renvoyé au comité de la dernière séance. M. le Président donne lecture de ce rapport, qui conclut à ce qu'il n'y a pas lieu d'établir à Lille une institution aussi complexe que celle de Paris; mais qu'on peut trouver un intérêt sérieux à introduire et à vulgariser dans nos collèges le contrat d'apprentissage, qui est un contrat connu et profitable. Monsieur le Président ajoute que le conseil d'administration a pris en considération les conclusions du rapport et qu'il propose de confier au comité d'utilité publique lui-même le soin de mettre à exécution le projet qu'il a formulé.

L'Assemblée confirme la décision du conseil.

**Exposition internationale de Bruxelles.** — Conformément à la décision de la dernière assemblée, le comité d'utilité publique a provoqué la formation à Lille d'un comité régional pour l'exposition internationale qui doit avoir lieu en 1876. Ce comité a constitué son bureau, qui se compose de MM. Guespre, président; Alfred Thozet, Houzé de l'Aunou, Corenwinder, Decock, vice-présidents; L. Mathelin, secrétaire général; A. Thomas, secrétaire-adjoint; Léon Guichet, trésorier. L'Assemblée, consultée par M. le Président, autorise ce comité à se réunir dans les locaux de la Société Industrielle.

**Communications.** **Machine à peindre.** par M. Mourmant-Wackerne. — M. Mourmant-Wackerne communique à l'Assemblée le résultat des observations et des essais qui ont été faits dans son établissement sur la peinture de MM. Vanoutrve aîné et Cie. M. Mourmant signale d'abord un progrès sérieux dans le moyen de tendre les courroies qui conduisent les peignes. Le système nouveau a en effet l'avantage de faciliter considérablement le réglage des courroies et en même temps de conserver aux aiguilles une inclinaison convenable. L'auteur ayant établi que dans les machines les plus perfectionnées les parties les plus rebelles au peignage, constatée que la nouvelle machine pouvait donner une extrême précision de coupe de peigne en plus; il signale ensuite les avantages résultant d'une réduction graduelle dans le serrage des aiguilles du doffer. M. Mourmant assure que l'emploi de la machine Vanoutrve lui procure un rendement supérieur à 2 p. %, sur les anciens systèmes, tout en donnant des étoupes meilleures.

**Recherches sur les graines oléagineuses exotiques.** par M. Corenwinder. — M. Corenwinder expose les résultats des analyses chimiques qu'il a faites d'un fruit oléagineux des pays tropicaux, désigné sous le nom de noix de Bancoul.

Ce fruit, produit par un arbre que les botanistes désignent sous le nom de *Aleurites triloba* (ou *moluccana*) est originaire des îles Moluques. On l'a importé en France. Il contient une amande riche en huile, en substances azotées et en phosphore; ainsi peut-on espérer que dans un avenir éloigné, il fournira, concurremment avec les graines d'arachide, de sésame, de carapa, de cocon, etc., à notre commerce, un élément de trafic, à notre industrie, une nouvelle et précieuse matière première.

L'amande de la noix de Bancoul parfaitement décortiquée donne en fabrication environ 55 pour cent d'huile. Le tourteau qu'on en retire est très-riche en azote et en phosphore. Il s'emploie à ce point de vue, sur le tourteau de lui-même, qui, jusqu'aujourd'hui, a été employé par sa valeur fertilisante.

L'agriculture de France dans l'importation de la noix de Bancoul une nouvelle ressource que l'on ne peut que recommander à cet égard, que la pratique industrielle vienne confirmer les prévisions de la science.

**Méthode tachymétrique.** de M. Lagout. — M. Thomas donne lecture à l'Assemblée d'un rapport qu'il a déjà présenté au Comité du génie civil sur la méthode d'enseignement de la géométrie, inventée par M. Lagout. Le rapport expose que l'esprit de cette méthode consiste surtout à substituer l'analyse à la synthèse, qu'elle étend dans une mesure sage et raisonnée le domaine des postulats, de façon à n'inclure aucune idée fautive aux élèves, tout en leur abrégeant l'accession aux vérités fondamentales de la science.

**dosage des métaux par l'électrolyse.** par M. Lacombe. — M. Lacombe expose un procédé de dosage du cuivre qui consiste à précipiter le cuivre de ses dissolutions nitriques par un courant électrique. Le métal se rend à l'électrode négative représentée par une feuille mince de platine, enroulée en forme de cône. Dans certaines conditions de concentration et d'acidité, la séparation est complète en quelques heures. Il suffit de laver, dessécher et peser le cône, l'augmentation de poids qu'il a subie pendant l'opération se rapporte au cuivre.

Le cobalt et le nickel se déposent de même dans des liqueurs ammoniacales.

Si le liquide soumis à l'électrolyse renferme du plomb, ce métal vient à l'état de bioxyde sur l'électrode positive.

Si l'on a de l'arsenic, il forme une couche brune au-dessus du cuivre, on peut le chasser par le grillage.

Les résultats obtenus sont d'une exactitude presque mathématique; les manipulations sont simples et rapides. Il suffit de peser et d'appliquer à l'analyse des matières de cuivre et de nickel, à celle du bronze et autres produits où se rencontrent les métaux précédenment indiqués.

**Résultats industriels.** par M. Flourens. — M. le Président expose les résultats d'une étude intéressante sur la valeur de certains résidus industriels pour l'alimentation du bétail; il passe successivement en revue les drèches des amidonneries de maïs, les drèches des brasseries, celles des distilleries de grains, les pulpes de betteraves, etc.; il donne l'analyse de tous ces produits, et principalement leur teneur en azote; de ce dernier chiffre, il tire la valeur marchande de chaque produit. M. le Président conclut que le coût du kilogramme d'azote, qui varie de 3 francs 20 à 4 francs 50; il conclut en disant que : « Toutes les drèches employées dans une proportion convenable dans la ration alimentaire du bétail, donnent de bons résultats, et peuvent rendre de grands services à l'agriculture dans les moments, comme celui que nous traversons, où le foin et les fourrages sont chers. »

Sous ce rapport les drèches de maïs se recommandent à l'attention des cultivateurs. M. le Président remercie les auteurs de ces diverses communications, et lève la séance à cinq heures et demie.

### Théâtres de Paris

Les succès irréprochables sont peu fréquents. M. Edouard Cadot vient d'en obtenir un de ce nature simple et difficile, qui contraindrait la phalange entière des hunistes à mettre l'arme au pied. Sa comédie en quatre actes, la *Grand-Maman*, a eu les honneurs du Théâtre-Français et y a rencontré l'interprétation délicatement habile dont les œuvres vraies ont besoin pour resplendir, à une époque où tout est devenu violent et criard. Remarque, en effet, que le roman-feuilleton, la comédie, le vaudeville, la peinture, la musique, tout va à l'excès, tout cric, au rebours de l'état réel de notre société, où tout est besogneux et morne. Quand le mensonge habite l'esprit ou le cœur de l'homme, l'homme éprouve le besoin de se mentir à lui-même. De là ces drames flamboyants que l'on appelle drames en habit noir, où se meuvent des personnages grandioses animés de passions terribles; mais avec un bien petit effort d'imagination, vous replacez ces personnages dans la vie réelle; chacun d'eux alors, et le plus grandiose même, a pour unique ambition de conquérir le pain quotidien; vous sentez qu'au sortir du drame menteur, cet amoureux si poétique et son concurrent si redoutable s'emploient l'un et l'autre à attrapper une place dans les chemins de fer.

Il y a donc lieu de faire bon accueil à une œuvre dramatique soigneusement travaillée, qui a pris son sujet dans la vie réelle, qui l'a revêtu d'une ornementation sobre et intelligente, qui, enfin, a présenté au spectateur des émotions saines; car une pièce morale, c'est cela précisément: une étude de mœurs vraie, une leçon juste, un assemblage de moyens ingénieux qui visent à émouvoir honnêtement et modérément. Une pièce n'est point morale, quel que soit d'ailleurs son sujet, si elle vous inflige des sensations telles qu'après l'avoir entendue, vous vous retirez avec un bouleversement qui durera huit jours. La *Grand-Maman* de M. Edouard Cadot a les qualités spéciales de la mélodie, un art indéfinissable qui repose sur l'inspiration et qui se défie de l'originalité, par crainte de perdre son mérite propre en tombant dans le bizarre; on lui reproche d'opérer sur un sujet un peu banal, et c'est de cela qu'on devrait la louer, puisque aussi bien on la loue presque unanimement pour les détails gracieux qu'elle contient et pour le plaisir agréable qu'elle fait. A force de voir ou d'analyser des violences, on en arrive à trouver banal tout ce qui tient dans le médium du vrai et du juste.

La grand-maman est une marquise douairière, veuve d'un mari dont les habitudes galantes avaient attristé sa

vie. Elle a marié sa fille au marquis de Briac, lequel a en les mêmes habitudes feu le marquis. Mais moins pauvre que sa mère, ou moins apte à la résignation, elle s'est refusée à souffrir l'injure des fredaines de son mari, si discrètes et si peu graves qu'elles fussent. On a plaidé en sa faveur. M. Briac, galeux homme plus frivole que vicieux, ne s'est point défendu, et Thémis a prononcé la séparation de corps et de biens, en laissant à la mère la charge et le soin de l'éducation d'un jeune fils, Armand. Le comte et la comtesse ne se voyaient qu'à la rencontre: de la froideur sans haine; mais du côté de l'épouse, une légitime rancune que le temps aigrissait au lieu de l'affaiblir.

La marquise, la comtesse, le jeune Armand vivent ensemble dans un intérieur attristé par la situation fautive de l'épouse; le jeune Armand a grandi, c'est un très bon sujet; le mauvais exemple paternel l'a disposé à la sagesse; il a atteint l'âge nécessaire au développement de la comédie. Voilà le prélogue.

La partie dramatique, qui n'a rien de compliqué, s'engage à la campagne, dans le château de la marquise ou de la grand-maman.

Le rôle de la grand-maman apparaît tout d'abord dans son amabilité touchante. C'est elle qui apaise, qui gronde, qui aime. L'épouse, le mari, le petit-fils, ont leurs difficultés chacun, petites ou grosses; la grand-maman est comme le médecin de ces âmes malades. Il est clair que le petit-fils est l'enfant gâté, mais la gâterie a une grâce charmante dont il sent le prix et dont il n'abuse pas. Le jeune homme a un honnête petit amour au cœur; à qui se confierait-il, sinon à grand-maman? Cela seul indique le caractère de la comédie: des choses intimes, d'une naïveté de bon goût, et point de tapage; de la mélodie pénétrante, et point de la musique travaillée; de la comédie, en un mot, qui cherche le vrai des émotions aristocratiques, et se garde de la brutalité.

Dans ce milieu relativement pacifique il fallait cependant une lutte; l'auteur l'a imaginée à la mesure du nécessaire et de la logique. C'est très simple, et cela devait l'être. Une famille honorable habite le voisinage du château de la marquise, la famille Castel, qui compte trois personnes: M. Castel magistrat d'une Cour quelconque, bonhomme que sa moitié opprime, nous ne savons pourquoi; M<sup>me</sup> Castel, honnête femme, d'une nature revêche; et M<sup>lle</sup> Alice Castel, la jeune première obligatoirement. On se fréquente beaucoup et de vieille date. On a souri à l'amitié d'Alice et d'Armand, avec le tacide espoir que le mariage s'ensuivrait un jour.

Et le rival? Il n'y en a pas; et il n'y en avait pas besoin, puisque M. Cadot a voulu faire une comédie genre intime, non un drame genre criard.

L'obstacle apparaît sous une forme plutôt délicate que menaçante. La comtesse, qui se nourrit d'amertume, a un retour de colère contre son mari; elle se persuade qu'il gaspille son avoir en des passe-temps illicites, et elle lui intente un procès en vue de le dépouiller de la gestion de sa fortune. Pour le coup, le mari se fâche! Il se défendra, cette fois, et la comtesse n'évitera pas le scandale. L'action s'engage ici, assez vivement, mais toujours peu dramatiquement.

Le comte de Briac vient voir grand-maman, la cheville-ouvrière de la comédie. Il la prie d'intervenir pour apaiser la rancune injuste de la comtesse, ce qu'elle promet, ce que même elle obtient de sa fille, dans une scène où son caractère ferme et conciliant prend un aspect fort digne.

Mais M<sup>me</sup> Castel, l'épouse revêche du magistrat, a ouï parler du nouveau procès que la comtesse intente à son volage mari.

Elle montre une disposition fâcheuse à l'endroit du mariage des deux jeunes gens. La comtesse de Briac ne veut point croire à la possibilité d'un refus; sans tenir compte des prévoyances et des résistances de grand-maman, elle va, assistée de son fils, chez les Castel, pour les mettre au pied du mur et formuler la demande en mariage.

L'épouse Castel allait refuser. Son mari l'interrompt pour reconnaître que la comtesse lui fait grand honneur, mais pour ajouter qu'une résolution aussi grave exige qu'il voie préalablement M. le comte de Briac.

La comtesse demeure interdite. Le pauvre Armand interprète la réponse du magistrat au pire, et il se dispose à simuler un long voyage d'agrément, qui ne serait qu'un voyage de désespoir amoureux.

La grand-maman intervient encore, et elle remplit son office ordinaire en consolant, en raisonnant, en éclairant.

Le jeune homme se tranquillise, et prend très volontiers le parti d'attendre. La comtesse se résout à mesurer sa position fautive et à comprendre que, fût-elle irréprochable, cette position lui interdit d'être agressive, même lui impose la retenue.

Le magistrat suit la pente commune qui aboutit toujours à la grand-maman; il vient à la fois s'excuser et s'expliquer près d'elle. Dans le but probablement de rendre plus facile à la comtesse le devoir de la modération, il lui confie les extrêmes déplaisirs qui lui cause l'esprit d'après ou hargneux de M<sup>me</sup> Castel; lui aurait-elle des motifs plausibles de séparation judiciaire; mais il s'est tenu de patience pour ne point nuire à l'établissement de leur fille Alice.

La marquise utilisa ce détail près de la comtesse, afin d'en obtenir un peu

d'indulgence conjugale dans l'intérêt d'Armand.

Armand est un jeune homme! La comédie avait besoin d'un fillet de visage pour ne pas tourner au fade. M. Edouard Cadot a eu de voir recourir à la rengaine du duel! Le sien n'a pas trop mauvais air, et il est parfaitement en situation.

La comtesse, en définitive, était devenue l'objet de l'action. Il fallait qu'elle touchât du doigt les graves inconvénients de son isolement et de sa rancune, et que le comte de Briac aussi reçût une leçon décisive.

Une fête agricole réunissait tous les notables du canton. Un des voisins de la marquise, riche propriétaire, homme du monde, mais très méchante langue, trouva dans l'arrivée imprévue du comte, de Briac prétexte à de vilaines paroles contre les époux séparés, et ses plus vilaines paroles s'exerçaient fort à la légère sur les antécédents et la conduite de l'épouse.

Armand en fut instruit. Ses contrariétés d'amour ne le disposaient pas à la mansuétude. Il allait trouver l'insolent et le malmené d'une rude façon. Le duel était inévitable; d'autant plus que la comédie en éprouvait le besoin.

Ici, grand-maman force un peu la note. On s'est beaucoup employé autour du projet de duel, M<sup>lle</sup> Alice a eu une peur horrible, et puisqu'elle voyait la marquise très souvent et très familièrement, elle est accourue lui confier son épouvante. La marquise a dissimulé son émotion; elle a fait appeler son petit-fils, elle l'a interrogé, elle lui a tenu un langage viril; le petit-fils a avoué qu'il allait se battre. Grand-maman s'est soumise.

La comtesse, instruite de la querelle, mais point du duel, dit à Armand: — Mon fils, vous n'avez pas à baisser les yeux quand on vous parle de votre mère; votre mère est une honnête femme.

Elle sent néanmoins que le doute aurait pu atteindre son fils; ainsi, les inconvénients qu'elle n'avait pas prévus la pénètrent. Sans prévenir personne, elle va droit chez son mari pour lui offrir loyalement et de bonne grâce la réconciliation.

Le comte est fort étonné. Mais ce n'est pas le moment d'une discussion sur de vieux griefs mutuels. M<sup>me</sup> de Briac apprend à son mari que leur fils est à la veille d'un duel qui a pour motif l'honneur de sa mère. Le comte, brave comme un gentilhomme, revendique le droit de venger sa femme d'une insulte imméritée. Cette scène de réconciliation était difficile. Il fallait la brusquer. Le duel y suffisait à peine. Armand qui a simulé un voyage, se présente pour serrer la main de son père. Une effusion l'accueille: il est le trait-d'union du rapprochement. Quand au duel, il le nie et il assure que l'affaire est arrangée. Presque aussitôt un domestique prévient M. Armand que des messieurs l'attendent dans une voiture à la porte. Le comte devine que ce sont deux témoins. Il défend à son fils de sortir, et il lui déclare qu'il prendra en main cette affaire, car il est le chef de la famille.

— Mon père! dit Armand, vous vous en souvenez trop tard.

Et il court rejoindre ses deux témoins. Le comte, à son tour, subit la leçon, comme l'avait subie la comtesse. Ils ne peuvent que regretter ensemble les suites de cette désunion. Peu de mots y suffisent. Inutile de multiplier les phrases, alors que la comédie devient agissante.

Au dernier acte, M. et M<sup>me</sup> Castel et leur fille Alice se trouvent au château, par suite d'une invitation de la grand-maman. Le petit-fils est attendu. Un de ses deux témoins arrive. On le reçoit et on le questionne anxieusement. Il venait prévenir la famille que le comte de Briac ayant su que son fils ne se battait que le lendemain matin, a voulu le devancer. Il a joint l'aversaire d'Armand, et il l'a provoqué avec une telle rudesse qu'un duel immédiat a été convenu. Que faire? Grand-maman éprouve une terrible angoisse. Alice, dans un élan d'amour filial, s'écrie qu'on ne peut pas laisser un père se battre à la place de son fils. Voici le fils. Grand-maman fait effort pour l'avertir; les larmes la suffoquent, Alice aussi pleure et se tait.

A ce moment même, le comte de Briac entre, donnant le bras à sa femme. Ils s'approchent cérémonieusement de M. et M<sup>me</sup> Castel, pour renouveler la demande en mariage.

Le comte et la comtesse étant réconciliés, il n'y a plus d'obstacle. Les époux Castel donnent leur consentement de la plus gracieuse façon. Amard va embrasser son père, qui ne peut retenir un cri!...

Il était blessé au bras, légèrement. Le duel a eu lieu. Le comte a reçu 15 excuses de son adversaire. Tout est arrangé; le pièce finit sans mort d'homme.

On voit qu'il n'y a rien de fouguez dans l'œuvre de M. Edouard Cadot. Elle intéresse par la simplicité de l'action, elle plait par le charme des détails. Le succès a été brillant, et il persiste. Nous y applaudissons parce que chaque succès de cette nature est une conquête, est un assainissement pour le théâtre. Les comédies fausses et les drames criards ne se corrigent pas sans doute, mais ils finiraient par être moins goûtés, peut-être même expulsés, si les pièces du genre de la *Grand-Maman*, c'est-à-dire du genre honnête et spirituel, ne multipliaient.

Une analyse glisse toujours sur les accessoires; ajoutons qu'une scène presque parasite a fort agrémenté la comédie de M. Cadot. C'est une scène de tête-à-tête entre le comte de Briac et l'avoué qui se dispose à occuper pour lui de-

tail le tribunal. Cet avoué est le personnage gai, nécessaire à toute comédie de Fiance; il a beaucoup plus, et il a beaucoup fait rire mais d'un rire de l'ancien régime, modéré, point épileptique comme le rire moderne.

Une petite comédie en un acte, de la manière religieuse telle qu'il la fait au monde religieux du théâtre, reçoit des compliments de tous les côtés. C'est mignon, c'est mignard, cela a une odeur de musc et cela se nomme une *Quête à domicile*. L'auteur, M. Verconsin, qui s'est fait un renom d'homme d'esprit, a manqué de goût, et aussi de loyalisme, en croyant que pastel d'une haute inconvénance. Ne pouvait-il supposer une quête au profit d'une œuvre ou d'un acte de bienfaisance laïque? Son outillage de charité monnaie ne lui réussissait pas moins. Mais une quête pour la fondation d'une Œuvre de Saint-Joseph, dans l'intérêt des filles repenties, ce ne saurait être qu'une œuvre ecclésiastique, et l'Eglise n'a point pour usage de traiter ces sortes de choses en une forme qui se prête à la galanterie ostentative du Gymnase. On trouve la petite comédie de M. Verconsin très spirituelle, très gentille, et, chemin faisant, on a un sourire railleur pour l'importunité de ces sortes de quêtes... qui n'existent pas.

Le récit d'une habitude qui nous paraît à notre insu même, un tour d'exagération. Il nous semble meilleur de copier chez nos adversaires, un des récits les plus présentables. Voici l'analyse du critique du *Journal des Débats*, M. Clément Caraguel:

« Le Gymnase a donné une jolie comédie en un acte: la *Quête à domicile*. Une jeune veuve dont le nom m'échappe, — je me rappelle seulement qu'elle a le titre de baronne et qu'elle fait grande figure dans le faubourg Saint-Germain, — se présente l'aurore de veours rouge à la main chez un jeune veuve, M. Gontran. Il s'agit de fonder une maison de refuge sous l'invocation de saint Joseph. Gontran n'est point, à ce moment, d'honneur à vider sa bourse. Sans parler de ses pertes récentes au baccarat, il a beaucoup donné depuis le commencement de l'hiver à un donateur pour des œuvres pieuses et aussi pour des œuvres profanes. La veille, il souscrivait pour le rachat des petits Tartares, et le lendemain il consacrait cinquante louis à l'œuvre du loyer de Mlle Bouton-Or, du Théâtre des Folies musicales. Gontran s'est donc juré de remettre toute espèce de souscription à des temps meilleurs; mais la baronne est si jolie et si gracieuse! Comment repousser une demande appuyée par le regard éloquent des deux plus beaux yeux du monde. Et puis il s'agit de si peu de chose: une centaine de francs tout au plus. Pour 100 francs, Gontran sera un des associés de l'Œuvre de Saint-Joseph; il faudrait n'avoir pas 100 francs dans sa poche pour se priver de cet honneur. »

Gontran s'engage donc, et le voilà associé. — Quel dommage! soupire la baronne. — Un dommage! lequel? — Pour 50 fr. de plus, vous seriez non plus un des associés, mais un des membres fondateurs. Gontran ne juge pas du tout nécessaire de compter parmi les membres fondateurs; cependant, comme il voit courir un petit sourire dédaigneux sur les jolies lèvres de la quêteuse, il se dit qu'après tout 50 fr. de plus ne le ruineront pas. Va donc pour 50 fr. — Eh pourquoi, lui dit alors la baronne, ne feriez-vous point partie du conseil d'administration? — C'est que je n'entends rien aux questions de comptabilité? — Qu'importe, vous ne serez là que pour la forme et pour l'honneur et il ne vous en coûtera que 500 fr. Pour 500 fr., vous serez non-seulement membre associé et membre fondateur, mais encore administrateur par dessus le marché. Gontran, qui se voit entraîné à sa ruine, prend le ciel à témoin que les deux premiers titres qu'il vient d'acquiescer fussent largement à son ambition, et il tend un billet de 1,000 fr. à la baronne. La dame, qui n'a pas de quoi lui rendre, promet de repasser dans la journée, et comme elle est fort étourdie et qu'elle a oublié entre autres choses le certificat qui l'accrédite comme quêteuse, il ne faut point s'étonner si par mégarde elle emporte le billet de 1,000 fr. Gontran est obligé de lui signaler cette petite distraction.

Lorsqu'elle est partie, le jeune homme ouvre un journal pour passer le temps, et il tombe par hasard sur un article où l'on met le public en garde contre les manœuvres d'une fausse dame de charité qui s'introduit dans les maisons pour faire des dupes. Le signalement de l'aventurière ressemble de tout point à celui de la jolie quêteuse. Voilà Gontran tout réveillé. Cette gentille petite femme distraite au point d'oublier ses certificats et d'emporter les billets de 1,000 fr. qu'on lui présente commence à lui paraître suspecte.

Est-ce que, par hasard, il aurait affaire à cette fausse quêteuse dont parlent les journaux? La baronne revient à ce moment, avec ses airs évaporés. Gontran, très refroidi à son égard, l'examine et l'interroge adroitement. Il lui semble qu'elle balbutie. La prétendue baronne n'est qu'une aventurière. — Eh quoi! s'écrie Gontran, gracieuse et jolie comme vous l'êtes, faire un pareil métier! — Que voulez-vous dire? répond la baronne stupéfaite; expliquez-moi, Monsieur! Le jeune homme s'explique tout à fait; la jeune femme fond en larmes, et une attaque de nerfs est imminente, quand arrive la sœur de Gontran, qui se trouve justement être une amie intime de la baronne. Gontran n'a plus qu'à présenter ses plus humbles excuses, et la baronne étant veuve, il est tout

simple qu'elle éprouve le besoin pas un mariage.

Certainement, nous avons à subir de plus rudes coups. Les journaux quotidiens de la Révolution ne ménagent pas l'infamie à l'Eglise, ni la contumace, ni la fallacie, et très frères de l'Allemagne, de la Suisse et de la Belgique, en voient bien d'autres! Mais d'une part quelques années, une sorte de convention tacite s'est faite, grâce à ce que le théâtre, libre de s'en aller brida au col dans le domaine de la frivolité, devait se tenir au moins dans le respect à l'égard des choses religieuses. Une *Quête à domicile* est une fine moquerie voltairienne, et personne ne saurait l'interpréter autrement. Les comédies et les drames passent. Nous honorons ce qui est bien. Nous saluons l'intelligence et le talent. Nous ne saluons pas l'ennemi. VERT.

### Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

En publiant la liste des lauréats pour le salon de cette année, nous avons fait remarquer à nos lecteurs que le nom de notre estimable concitoyen J. J. Weerts y figure très-honorablement.

Personne à Roubaix n'ignorait le talent distingué de ce jeune peintre, sorti d'un milieu de nous, élève de notre Ecole Académique, et qui compte aujourd'hui parmi les meilleurs élèves de l'atelier Cabanel.

Le tableau qu'il a exposé cette année au salon est un *Christ descendu de la Croix*, pour lequel il a obtenu une seconde médaille, magnifique récompense qui est venue mettre le sceau à son mérite. Ce tableau lui a valu en outre les éloges des plus grands maîtres du jour, et des meilleurs connaisseurs.

Tous s'accordent à en louer la mise en scène vraiment dramatique jointe à une grande sobriété d'aspect. La figure du Christ est d'un dessin extrêmement réussi. Le sentiment et le style religieux envahissent, du reste, toute la toile et jusqu'aux données archaïques que le sujet réclamait, elles ont été observées par le peintre avec un tact parfait aussi éloigné de la maigreur que de l'in vraisemblance. En même temps la touche est hardie et nerveuse; c'est enfin pour l'ensemble une véritable œuvre de maître digne des honneurs qu'elle a mérités à notre concitoyen. Nous nous joignons de bien grand cœur aux voix plus autorisées qui viennent de glorifier son talent, désormais consacré.

Les légions de gendarmerie sont aujourd'hui portées de 26 à 31, soit une augmentation de deux colonels et de trois lieutenants-colonels.

La légion de Lille, qui était formée des départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, perd ce dernier département, qui, avec l'Aisne et l'Oise constitue une nouvelle légion portant le nom de 3<sup>e</sup> légion, Lille 2<sup>e</sup> et Paris 1<sup>er</sup>.

La légion de Brest étant supprimée, M. Alliez, lieutenant-colonel qui la commandait, passe au commandement de celle de Lille.

M. Jeang, capitaine adjudant-major dans la garde républicaine, nommé chef d'escadron, prend le commandement de la compagnie du Nord.

M. Boquillon, maréchal-des-logis à Roubaix, est nommé lieutenant à Briey (Meurthe-et-Moselle). C'est un avancement trop légitime pour que nous n'adressions pas nos félicitations à M. Boquillon, qui laissera à Roubaix les meilleurs souvenirs.

Un de nos jeunes concitoyens vient de s'éteindre au milieu de nous dans la fleur de son âge et au moment où des succès répétés dans la carrière qu'il avait embrassé lui promettaient le plus brillant avenir. M. Léon Meurisse n'avait que 21 ans. A 16 ans, au sortir du collège de Roubaix dont il avait été un élève distingué, il obtenait les deux diplômes de bachelier ès-sciences et ès-lettres et se faisait inscrire à l'Ecole de Médecine de Lille; il en devint le lauréat, dans les années 1871 et 1872. Mais si remarquables que fussent les résultats de ces premières études, ce n'était rien auprès de ce qui attendait le regretté jeune homme à l'Ecole de médecine de Paris dont il alla suivre les cours. A la fin de 1872, il était nommé le second aux concours de l'externat des hôpitaux et il se prépara au concours pour l'internat, quand il fut atteint de la maladie à laquelle il succomba.

La société d'émulation de Roubaix perd en lui son plus jeune membre, et Roubaix un de ses enfants qui n'aurait pas été le moins méritant. Tous ceux qui ont connu comme nous M. Léon Meurisse s'associeront au deuil qui vient de frapper sa famille.

La Compagnie du Nord nous vient d'annoncer qu'à l'occasion de la prochaine fête communale de Lille, un train de plaisir sera organisé de Boulogne à Lille (aller et retour). Le départ aura lieu de Boulogne, à 6 heures 10 du matin pour arriver à Lille à 10 heures 15; le départ de Lille aura lieu à 8 heures